

**Guide pour une propreté
responsable et partagée**

La propreté au Grand Lyon

**« Nettoyement » :
action de nettoyer,
de rendre net, propre,
de débarrasser des
corps étrangers.**

Depuis sa création en 1969, la Communauté urbaine de Lyon exerce ses compétences en propreté sur le territoire qui compte 57 communes. Le Grand Lyon s'est doté en 2007 d'un plan d'actions stratégique sur la gestion des déchets et adoptera fin 2009, un plan d'actions « stratégie nettoyage ». Au service de la propreté, deux divisions assurent respectivement la gestion des déchets et le nettoyage. La seconde est en charge :

- du nettoyage des voies et espaces publics communautaires,
- de la viabilité saisonnière des voies et espaces publics communautaires.

Aujourd'hui, l'ensemble des missions du Grand Lyon en matière de propreté s'inscrit dans une politique de développement durable au quotidien. La réduction de la consommation d'eau, les méthodes alternatives au désherbage chimique, la diminution du sel lors du traitement hivernal de la voirie ou les recherches en matières d'émissions sonores en sont les illustrations concrètes.



L'histoire du « propre »

Au cours des siècles, les contraintes de salubrité ont amené les villes à s'organiser pour la propreté de leurs rues. À la préhistoire déjà, les hommes quittaient leur grotte dès qu'elle était encombrée. Au Moyen-âge, les déchets des rues ne sont pas ramassés. Or dès 1672, un arrêté du roi contraint les habitants d'en faire des amas, bien que ces immondices terminent souvent dans les fleuves. À partir de 1746, des collectes commencent à s'organiser pour qu'au XIX^e siècle, les déchets deviennent une préoccupation à part entière. Il faudra cependant attendre le début du XX^e siècle, vers 1910, pour que la gestion des déchets tente de rendre la ville « propre ».



Les facteurs responsables de la propreté d'un site

L'homme :

Il est générateur de saleté par ses actions.

Le Geste Net :

- Jetons nos ordures (chewing-gum, mégots...) dans les corbeilles de propreté
- Nettoyons nos trottoirs et espaces privés
- Ne crachons pas
- Utilisons les sanitaires
- Utilisons les espaces canins pour nos chiens ou ramassons les déjections
- Ne déposons pas nos encombrants dans la rue



L'environnement :

Le climat et la végétation sont sources de saleté.

Le Règlement Sanitaire Départemental du Rhône - arrêté préfectoral du 10/04/1980 - établit notamment la responsabilité des riverains en matière de nettoyage des trottoirs. Il spécifie que tout habitant, propriétaire ou commerçant est responsable de l'espace qui borde son bâtiment (immeuble, maison, commerce, etc.). Face aux facteurs saisonniers, chacun peut agir pour conserver propre l'espace qui lui incombe (déneigement des voies privées et trottoirs bordant son immeuble et ramassage des feuilles mortes tombant de son arbre sur le domaine public par exemple).



une responsabilité partagée pour une ville propre

LE GESTE NET DE L'USAGER

**Pour conserver son espace propre,
chacun doit ainsi s'occuper :**



du RAMASSAGE et de l'ENLÈVEMENT
des feuilles mortes tombées sur la chaussée et les trottoirs,



de la VIABILITÉ HIVERNALE (déneigement, salage),



du FAUCHAGE et DÉSHÉRBAGE des accotements,
talus, chaussées et trottoirs.

LE GESTE PROFESSIONNEL

**Les agents de propreté effectuent un travail
similaire et structuré sur les 2 650 km
de voies communautaires :**



Les agents de nettoyage du Grand Lyon

Les agents de nettoyage du Grand Lyon interviennent tous les jours dans nos rues afin qu'elles conservent un aspect propre et agréable. En plus de la gestion des facteurs saisonniers, ils interviennent au quotidien sur les voies communautaires via différents procédés :

- BALAYAGE et LAVAGE des chaussées, trottoirs, caniveaux, etc. :

MOYENS MANUELS	MOYENS MÉCANISÉS
- Chariots de nettoyage, - Brigades d'Interventions de Nettoyement (B.I.N).	- Balayeuses de trottoirs; de voies étroites; de grande capacité. - Laveuses de chaussées, de trottoirs.

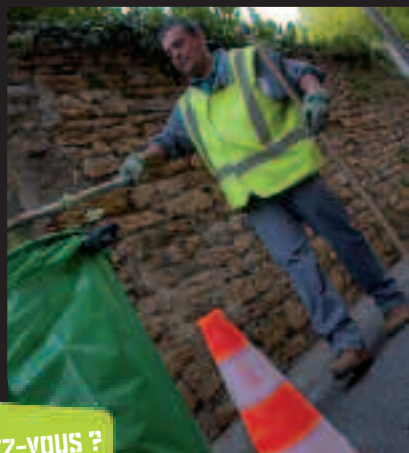
- ENLÈVEMENT des dépôts sauvages,
- NETTOIEMENT des marchés, des sites de manifestations festives et des sites d'intervention d'urgence (accidents, etc.),
- VIDAGE des corbeilles de propreté.

COUP DE BALAI SUR LES INCIVILITÉS

1,3 million d'habitants vivent au Grand Lyon.

Lorsque nous n'adoptons pas le Geste Net, le travail des agents est plus conséquent et cela augmente les coûts.

**Soyons respectueux,
conservons nos ressources !**



LE SAVIEZ-VOUS ?

une responsabilité partagée
pour une ville propre

600 euros, c'est le coût du traitement d'une tonne de déchets délaissés dans la rue (**120 euros** pour une tonne collectée en déchèterie).

221 marchés par semaine soit **11 300 jours/an** de marchés à nettoyer et **7 000 tonnes** de déchets collectés sur la même période.

La propreté au Grand Lyon c'est :

- 9 400 corbeilles de propreté,
- 2 650 km de voies communautaires,
- 54 km de voies piétonnes,
- 1 300 000 m² de places publiques,
- 56 km de talus et fossés fauchés,
- 145 ha de surfaces fauchées,
- 170 ha d'espaces dés herbés,
- 900 agents de nettoyage,
- 142 véhicules de nettoyage,
- 30 200 tonnes de déchets collectés,
- la proposition de métiers ouverts à tous.

Un agent de nettoyage c'est :

- un cantonnier à pied, un conducteur,
- un acteur du lien social entre la collectivité et l'habitant,
- une personne qui contribue à la propreté de notre cadre de vie quotidien.

Respectons le travail des agents de propreté !



**« Faites de la propreté »
Un moment festif et participatif
sur l'ensemble du Grand Lyon
pour informer, échanger, éduquer
et aussi jouer...**

Déjà la troisième édition!
une fête annuelle, les détails
sur www.grandlyon.com

GRANDLYON

Communauté urbaine de Lyon

Direction de la propreté - 20 rue du Lac - 69003 Lyon
Tél. 04 78 95 88 00 - email : proprete@grandlyon.org
www.grandlyon.com